

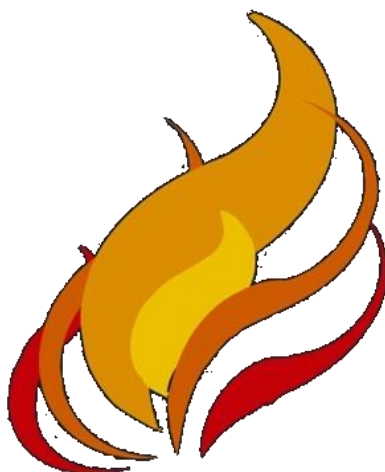
PROGRAMME

FORMATION A LA COORDINATION DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE

INTERVENANT : M. Eric NEVERS.

Dates : du 12 au 14 mars 2012

Ville : Dijon (21)



www.caperp.com

CAP-ERP FORMATIONS | Rue Boucher de la Rupelle | 73100 GRÉSY-SUR-AIX | Tél. 04 79 61 81 94 | Fax 04 79 34 59 15 | formations@caperp.com

SARL au capital de 10 000 euros - SIRET 510 337 207 00011 - RCS Chambéry - APE 8559B

Bureaux à PARIS | LYON | CLERMONT-FERRAND | BEAUNE

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 82 73 01273 73
auprès du préfet de RHONE-ALPES. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

I. PRÉAMBULE.....	3
II. OBJECTIFS	3
II.1. PRÉ REQUIS.....	3
II.2. OBJECTIFS	3
III. PRINCIPE PÉDAGOGIQUE	3
IV. MODALITÉS PRATIQUES	3
IV.1. LIEU.....	3
IV.2. TENUE	4
IV.3. DURÉE.....	4
IV.4. PLANNING GÉNÉRAL	4
IV.5. NOMBRE DE PARTICIPANTS.....	4
IV.6. MODALITÉS ADMINISTRATIVES.....	4
IV.7. LOGISTIQUE	4
V. CONTENU.....	4
V.1. CONNAÎTRE LA MISSION DE COORDINATION SSI.....	4
V.2. CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERVENANT SUR UN SSI	4
V.3. ÉTABLIR UN CAHIER DES CHARGES FONCTIONNELS	5
V.4. CONNAÎTRE LES NORMES EN VIGUEUR.....	5
V.5. PROCÉDER À LA RÉCEPTION TECHNIQUE.....	5
V.6. CONSTITUER LE DOSSIER D'IDENTITÉ	5
V.7. ÉVALUATION.....	5

I. PRÉAMBULE

Le présent programme est indissociable des conditions générales de vente relatives aux formations programmées.

II. OBJECTIFS

II.1. PRÉ REQUIS

Les fondamentaux de sécurité incendie ou connaissance approfondie de la réglementation incendie dans les établissements recevant du public.

II.2. OBJECTIFS

- Connaître la mission de coordination SSI ;
- Connaître les différents acteurs intervenant sur un SSI ;
- Établir un cahier des fonctionnel ;
- Connaître les normes en vigueur ;
- Connaître les principes de la réception techniques ;
- Constituer un dossier d'identité SSI.

III. PRINCIPE PÉDAGOGIQUE

- La formation utilise une méthode de pédagogie active par objectifs avec des techniques pédagogiques traditionnelles (exposé, apport de connaissances, étude de cas) ;
- Des études sur plans et exercice de simulation ;
- Une évaluation de fin de stage sera réalisée à l'aide d'un questionnaire à choix multiple (QCM) de 40 questions tirées du programme. La formation n'ayant pas un but certificatif, les notes seront communiquées aux participants en fin de stage uniquement dans le but de se situer par rapport à l'atteinte des objectifs de la formation, CAP•ERP laissant libre le commanditaire de se servir ou non de cette évaluation. Cette évaluation intégrera l'intégralité du programme (« les fondamentaux » et « la coordination des SSI »).

IV. MODALITÉS PRATIQUES

IV.1. LIEU

La formation aura lieu dans les locaux mis à disposition par CAP•ERP FORMATIONS.

IV.2. TENUE

Tenue vestimentaire de ville.

IV.3. DURÉE

La formation se déroulera sur trois jours.

IV.4. PLANNING GÉNÉRAL

3 heures de « face à face » pédagogique sur une durée totale de 3 heures et trente minutes par demi-journée, le temps n'excédant pas 8 heures par jour et 35 heures sur la semaine. Les pauses seront d'un maximum de dix minutes et seront gérées et laissées à l'appréciation du formateur.

IV.5. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Effectif minimum de 4 participants et maximum de 12 participants.

IV.6. MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Une attestation de formation sera remise en fin de stage.

IV.7. LOGISTIQUE

Les repas du midi et les pauses sont à la charge CAP•ERP FORMATIONS. Le choix du prestataire lui est laissé, pour des raisons pédagogiques le temps de repas déplacement compris ne devra excéder 1H30.

V. CONTENU

V.1. CONNAÎTRE LA MISSION DE COORDINATION SSI

Contenu

- Le rôle et les missions de la coordination SSI : NF S 61-931 ;
- Les différents types de SSI : NF S 61-930

Durée : 1h00

V.2. CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERVENANT SUR UN SSI

Contenu

- Les phases d'un projet de construction ;
- Les différents lots et équipements entrant dans la composition du SSI ;

Durée : 2h30

V.3. ÉTABLIR UN CAHIER DES CHARGES FONCTIONNELS

Contenu

- Le rôle du cahier des charges ;
- Les plans de zonages ;
- Le tableau de corrélation ;
- Exercice pratique.

Durée : 4h00

V.4. CONNAÎTRE LES NORMES EN VIGUEUR

Contenu

- Les différentes normes NF S 61-930 à NF S 61-970 ;
- Exercices pratiques ;

Durée : 10h30

V.5. PROCÉDER À LA RÉCEPTION TECHNIQUE

Contenu

- La procédure de réception technique ;
- La convocation des entreprises ;

Durée : 1h00

V.6. CONSTITUER LE DOSSIER D'IDENTITÉ

Contenu

- Les certificats de conformité ;
- Les PV d'associativité ;
- La conception du dossier : Norme NF S 61-932;

Durée : 1h00

V.7. ÉVALUATION

Objectif : Évaluer la formation

Contenu :

- Réalisée à partir d'un QCM de 40 questions ; (0,5 points par réponses justes – 1 seule réponse juste par question – Pas de pénalités pour réponses fausses)
- Questionnaire d'évaluation de la formation

Durée : 1h